Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 9

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE LA PRESSE

La nouvelle armée autrichienne. — Les possibilités de l'Union soviétique en matière de motorisation.

La nouvelle armée autrichienne. [1]

Les forces militaires de l'Autriche comprennent l'*Armée fédérale*, la *milice combattante* et, en cas de guerre, la *police*, la *gendarmerie* et la *douane*.

L'*armée fédérale* comprend *sept* divisions (1re et 2e à *Vienne* ; 3e à *Saint-Poelten*, détache un régiment d'infanterie à Vienne ; 4e à *Linz* ; 5e à *Gratz* ; 6e à *Innsbruck* ; 7e à *Klagenfurt*), *une* brigade autonome ; 8e à *Salzbourg*, *une* division motorisée à *Vienne*, et *deux* régiments d'aviation, 1er à *Vienne*, 2e à *Gratz*.

Il existe *deux* commandements de *région militaire* (à *Vienne* et à *Salzbourg*).

Chaque *division* comporte, en principe, *neuf* bataillons (formant *trois* régiments) d'infanterie et de chasseurs alpins, *un* régiment léger d'artillerie, *un* bataillon du génie, *un* groupe de reconnaissance divisionnaire, *un* groupe de transmissions et *un* groupe de D. C. A.

La 8e *brigade autonome* (destinée à former la 8e division) comprend le 12e régiment d'infanterie, quelques bataillons de chasseurs et le 8e régiment d'artillerie (dont le 11e groupe est motorisé).

La *division motorisée* comprend *quatre* bataillons motorisés de chasseurs, *deux* régiments de dragons montés, le 9e régiment d'artillerie motorisé, *une* compagnie motorisée du génie, *un* bataillon de voitures blindées et *un* bataillon de transmissions motorisé.

Les *forces aériennes* se composent de deux régiments d'aviation et des troupes de D. C. A.

Le 1er *régiment d'aviation* comprend *deux* escadres mixtes (escadrilles de chasse, de reconnaissance et de bombardement), plus une compagnie d'observation, une de parc, une de photo, une de radio, et plusieurs compagnies de port aérien.

[1] *France militaire* du 5.8.37.

Le 2e *régiment d'aviation* comprend *une* escadre-école et *une* escadre de chasse.

Il existe *cinq* terrains militaires d'aviation (à *Aspern*, près Vienne ; à *Linz* ; à *Thalerhof*, près Gratz ; à *Klagenfurt* et à *Wiener-Neustadt*).

Les *troupes de D. C. A.* comprennent : *une* compagnie de renseignements aériens, *une* compagnie de mitrailleuses contre avions, *une* batterie contre avions avec section de projecteurs et *deux* groupes de canons automatiques contre avions.

Le 2e *bataillon du génie* est en cours de transformation en bataillon de *sapeurs de chemins de fer.*

Comme personnel instruit, ou en cours d'instruction, l'*armée fédérale* dispose actuellement, pour le cas de guerre, d'une centaine de milliers d'hommes (effectifs présents, engagés volontaires de 1919 à 1935, classes de naissance de 1895 à 1899 ayant servi pendant la guerre). Les effectifs présents comprennent la classe 1915, incorporée normalement pour douze mois, et la classe 1914, convoquée par quarts pour une instruction hâtive de trois mois ; chacune de ces deux classes fournit une cinquantaine de mille hommes.

* * *

Quatorze classes (hommes nés de 1900 à 1913), soit plus d'un demi-million d'Autrichiens, n'ont reçu aucune instruction militaire.

Ce fait, combiné avec la nécessité d'assurer l'ordre public sans faire un trop large appel à l'armée fédérale, a poussé le gouvernement fédéral autrichien à créer, sur le modèle italien, une *milice combattante.*

A la vérité, cette milice existait depuis un certain temps, du fait de la juxtaposition de *corps de protection armés* reconnus par la loi. Les principaux de ces corps étaient : « La protection de la patrie autrichienne » ; « les troupes d'assaut de la Marche orientale » ; « les pelotons militaires de l'Union de gymnastique des Chrétiens-Allemands » ; « La Ligue de la liberté » ; « les tireurs régionaux du Burgenland ».

Mais ces corps de protection revêtaient chacun un caractère politique accusé peu comptable avec les missions de maintien de l'ordre public, d'instruction militaire et d'unité nationale qui s'imposaient au gouvernement fédéral.

C'est pourquoi les différents corps de protection ont été, au début de 1937, fondus en une *milice combattante* dont l'articulation est basée, non plus sur les préférences politiques ou confessionnelles des miliciens, mais sur des motifs d'ordres militaire et territorial.

La milice se recrute par enrôlement *volontaire* ; les militaires de l'armée fédérale en activité de service ne sont naturellement pas admis dans la milice, non plus que les membres de la gendarmerie et de la police ; mais, en dehors de cette exception qui s'impose, tous les Autrichiens non dégagés de leurs obligations militaires peuvent y être admis. C'est précisément ce qui permet au gouvernement fédéral d'envisager l'instruction par la milice des cinq cent mille Autrichiens nés de 1900 à 1913, qui n'ont pas servi dans l'armée fédérale et que celle-ci n'est pas en état d'incorporer et d'instruire.

Le général commandant la milice est nommé par le chancelier fédéral ; ce poste est actuellement occupé par le Feldmaréchal-lieutenant *Hugerth*, dont le grade équivaut à celui de général de division.

La *milice combattante* se subdivise, en vue de son utilisation militaire éventuelle, en *milice mobile*, *milice locale* et *milices spéciales*.

La *milice mobile* comprend, en principe, des unités d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. L'organisation de l'infanterie est très avancée ; il n'en est pas de même pour la cavalerie et l'artillerie dont les unités ne seront créées qu'au fur et à mesure des possibilités. Les unités de la milice mobile se recrutent au moyen des miliciens âgés de 18 à 50 ans satisfaisant à des conditions d'aptitude assez sévères. Le point faible est l'encadrement en officiers, étant donné que, de 1919 à 1934, aucun officier de réserve n'a été formé.

Dans chaque district administratif (arrondissement) de la Confédération, il est constitué un bataillon de chasseurs de milice. Il existe, sur l'ensemble du territoire, une centaine de ces bataillons, dont le groupement en régiments et même en brigades est envisagé, mais dont la réunion de fait a lieu par pays confédéré (ville de Vienne, Basse-Autriche, Haute-Autriche, Salzbourg, Tyrol, Syrie, Carinthie). La milice de chaque pays est placée sous les ordres d'un commandant de milice de pays, dépendant du général commandant la milice. Les différents modes de groupement envisagés ou pratiqués sont surtout destinés à faciliter l'uniformité de l'instruction ; car, en temps de guerre, les unités de la milice mobile seraient mises à la disposition absolue de l'armée fédérale qui les utiliserait, soit à renforcer ses propres divisions, soit à surveiller les frontières.

La *milice locale* possède une organisation territoriale calquée sur celle de la milice mobile ; elle reçoit des miliciens âgés de 18 à 60 ans ne satisfaisant pas aux conditions exigées pour l'admission dans la milice mobile. Son utilisation correspondrait à celle

envisagée en Allemagne pour le landsturm, en France pour la 2e réserve.

Les *milices spéciales* (D. C. A., G. V. C., Chemins de fer, P. T. T., etc.) ne sont pas encore organisées.

* * *

En résumé, le gouvernement fédéral autrichien poursuit, par l'organisation parallèle de l'armée fédérale et de la milice combattante, la mise au point d'une force armée à laquelle il ne manque actuellement que des cadres et des crédits en nombre suffisant pour être à la hauteur des graves devoirs qui peuvent lui incomber. Colonel BARON.

Les possibilités de l'Union soviétique en matière de motorisation. [1]

La *Hanseatische Verlagsanstalt* (maison d'édition hanséatique de Hambourg) commence la publication d'une série d'ouvrages d'intérêt militaire, sous la direction du professeur de sciences militaires de l'Université de Berlin, Dr Oscar Ritter von Niedermayer.

Le premier ouvrage de cette série, dû à M. le Dr Erwin Haudan, est consacré à un sujet de toute première importance : « Les possibilités de l'Union soviétique en matière de motorisation [2] ».

* * *

L'auteur, après quelques remarques sur la valeur des statistiques soviétiques, expose d'abord ce que c'est que le potentiel, en particulier en matière de mobilisation. Il passe ensuite à l'historique du développement de l'industrie automobile en U. R. S. S., et au tableau de son état actuel.

* * *

Il commence cet exposé par ce qui a trait à la motorisation civile : service des transports, service agricole. Pour ce dernier, après avoir montré les conséquences de la collectivisation qui a permis de doter l'agriculture de moyens mécaniques, l'auteur examine les conséquences d'un large emploi des tracteurs pour résoudre les problèmes des transports à exécuter et du remorquage des machines agricoles. On en a cherché la solution dans la création de stations de tracteurs et de machines utilisées par plusieurs localités, ravitaillées en carburant, et dans la standardisation poussée le plus loin possible. Bien entendu, l'utilisation militaire des tracteurs agricoles a été prévue.

[1] *France militaire* du 11.8.37.

[2] 138 pages et 7 croquis ; 7 M. 80 relié toile ; 6 M. 80 broché. Hanseatische Verlagsanstalt, Hambourg.

* * *

Vient ensuite l'exposé de la motorisation et de la mécanisation dans l'armée, même avant le début du premier plan quinquennal. On a surtout copié les types étrangers semblant les meilleurs et les mieux adaptés à la Russie. Cinq divisions sont complètement motorisées et il existe en outre 9 brigades indépendantes motorisées. On tend à doter toutes les divisions d'infanterie d'un groupe de reconnaissance motorisé, et toutes les divisions de cavalerie disposent déjà de 3 escadrons mécanisés (1 de chars légers, 1 de tankettes, 1 d'automobiles blindées). On se propose enfin de motoriser les 25 détachements de garde-frontières de la frontière occidentale en les groupant par trois ou quatre en 7 divisions motorisées.

* * *

L'auteur consacre également une partie de l'ouvrage à une description de l'aviation russe et dit aussi un mot de la marine.

Il existe 28 usines de construction d'avions, 14 pour les moteurs et 32 pour les accessoires de tout genre ; le nombre total des ouvriers qui y sont employés s'élèverait à 220 000. La construction s'oriente surtout vers les types de bombardiers lourds et très lourds, susceptibles d'être utilisés pour le transport du personnel, et vers l'aviation de chasse. On copie encore très largement les modèles étrangers.

Il y aurait, mais ces chiffres nous semblent exagérés, 3500 avions à proximité de la frontière occidentale et 1200 en Extrême-Orient.

* * *

Les plans futurs de motorisation sont fort ambitieux.

Les usines seraient, dit-on, capables de fournir 630 000 voitures pour l'année 1937 ; on voudrait porter la production à 785 000 voitures de tous genres par an dans un avenir rapproché.

On s'efforce en conséquence d'augmenter la production du pétrole. Le nombre des ouvriers qui y sont employés est passé de 65 450 en 1928-1929 à 98 800 en 1933 et la production est passée de 4 millions de tonnes en 1920 à 24 millions de tonnes en 1934. Pour l'augmenter encore on songe, outre la zone pétrolière caucasienne, à mettre en exploitation celle qui se trouve au nord de la mer Caspienne.

Les transports par eau sont largement employés pour le pétrole grâce à la Volga et aux canaux qui la font communiquer avec le reste du réseau fluvial de la Russie d'Europe. Le pétrole de l'île Sakhaline en Extrême-Orient est de même amené par eau aux raffineries de Khabarovsk.

Les besoins en caoutchouc devenant de plus en plus grands, on recourt aux produits synthétiques de remplacement dont il a été fabriqué 25 000 tonnes en 1935 (pour 38 000 tonnes de caoutchouc naturel importé).

Il est vrai que le réseau routier de la Russie est encore rudimentaire. Les pistes non empierrées qui en composent la majeure partie sont impraticables au printemps au moment du dégel et après toute période de pluie prolongée. La construction d'un réseau de voies empierrées sera forcément fort longue.

* * *

En résumé, le développement de la motorisation en Russie telle que la veut le gouvernement soviétique exige la solution de quatre ordres de problèmes : matières premières, leur transport, le développement industriel et technique, le personnel d'organisation.

Les matières premières existent ou peuvent être produites sur le territoire russe, y compris le caoutchouc synthétique. Pour assurer en carburants les besoins du temps de paix quand la motorisation aura pris le développement prévu, et *a fortiori* ceux du temps de guerre, il faudra augmenter de 55 pour 100 la production actuelle du pétrole.

Malgré le recours au transport par eau des carburants qui d'ailleurs cesse en hiver, et à celui par chemins de fer, la répartition des carburants sur l'ensemble du territoire restera mal assurée pendant une grande partie de l'année tant que la Russie ne disposera pas d'un réseau routier empierré suffisamment serré.

L'industrie ne dispose pas encore d'un nombre de techniciens suffisant ni d'une main-d'œuvre pénétrée des traditions désirables. On pourrait cependant en temps de guerre faire face aux besoins militaires. Les mêmes difficultés existent pour le personnel d'organisation.

En résumé, actuellement, grâce aux approvisionnements du temps de paix, l'U. R. S. S. pourrait, dans le domaine de la motorisation et de l'aviation, faire face à une guerre de six mois à un an. Si la guerre se prolongeait, les difficultés deviendraient de plus en plus grandes. Il est possible que ces conditions se modifient d'ici quelques années. Toutefois le climat, l'état des routes, l'immensité du territoire, la nature d'une grande partie du sol russe seront toujours des causes de sérieuses difficultés.

Général A. NIESSEL.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.